
DEUXIÈME PARTIE :
RÉALISATION DE L'ENQUÊTE

DEUXIÈME PARTIE : RÉALISATION DE L'ENQUÊTE

La réalisation d'une enquête comprend différentes phases faisant intervenir l'équipe responsable de l'enquête au niveau national (située au Département de la Conjoncture de l'Insee) et une équipe d'informaticiens (basée dans plusieurs Centres Nationaux Informatiques de l'Institut).

Les différentes étapes de la réalisation de l'enquête *stricto sensu* (hors diffusion, interprétation et utilisation des résultats) sont les suivantes :

- la constitution et le renouvellement de l'échantillon ;
- la collecte et la saisie des données ;
- la constitution des données individuelles et leur contrôle ;
- le dépouillement de l'enquête ;
- la correction des variations saisonnières ;
- le stockage des données.

2.1. - La constitution et le renouvellement de l'échantillon

La constitution initiale de l'échantillon d'industriels à interroger a résulté d'un sondage stratifié sans remise dans la base de l'Enquête Annuelle d'Entreprise (EAE) la plus récente au moment du lancement de l'enquête. Cet échantillon est pour l'essentiel suivi d'une enquête à l'autre (panel d'entreprises). Toutefois, en raison des évolutions économiques (disparitions ou restructurations d'entreprises) et de la nécessité de conserver un échantillon de taille adéquate, tout échantillon est amené à évoluer dans le temps.

Ainsi, l'échantillon de l'enquête de conjoncture dans l'industrie est renouvelé partiellement une fois par an, selon des modalités identiques d'une année à l'autre. La base de sondage est toujours la dernière EAE connue. Lors de ce renouvellement, on calcule un échantillon théorique de 4 000 individus selon un sondage stratifié suivant un croisement « taille de l'entreprise » en termes d'effectifs salariés et « secteur d'activité »¹. Le nombre d'entreprises à conserver dans l'échantillon pour chaque strate est proportionnel au poids en termes de chiffres d'affaires de la strate sur l'ensemble de l'industrie (Cf. Annexe 6). Dans un second temps, on détermine le nombre d'entreprises à tirer pour compléter l'échantillon de l'année précédente une fois toiletté (c'est-à-dire après suppression des entreprises disparues, restructurées, etc.). Les nouvelles entreprises sont choisies par tirage aléatoire simple sans remise dans chaque strate.

Entre deux campagnes de renouvellement, l'Insee effectue en outre un travail permanent de maintien des échantillons (mises à jour en continu des adresses des entreprises enquêtées et des correspondants au sein de ces dernières, suivi des restructurations et des cessions d'entreprises, etc.).

¹ Rappel : ce mode de construction de l'échantillon ne s'effectue que pour les entreprises de moins de 500 salariés, dont le chiffre d'affaires est inférieur à 150 millions d'euros. Les autres entreprises (plus de 500 salariés ou chiffre d'affaires supérieur à 150 millions d'euros) sont tirées de façon exhaustive.

2.2. - La collecte et la saisie de l'information

2.2.1. - La collecte des données

Les questionnaires relatifs à l'enquête sont envoyés aux entreprises constituant l'échantillon vers le 27 du mois *m-1*. Les entreprises adressent en retour leur réponse à l'Insee, où est effectuée la saisie des questionnaires. Les réponses doivent y parvenir vers le 10 du mois de l'enquête.

À chaque enquête, un questionnaire ou un courriel de rappel est envoyé aux entreprises n'ayant pas répondu à la date de retour indiquée sur l'envoi initial.

Depuis novembre 2005, un nouveau mode de collecte a été mis en place pour les entreprises, en parallèle de la collecte classique par voie postale. Il s'agit d'un questionnaire électronique accessible depuis le site internet : <http://conjoncture.entreprises.insee.fr>. À chaque enquête, les entreprises choisissent leur mode de réponse : par papier ou par Internet.

2.2.2. - La saisie des données individuelles et leur contrôle

La saisie des données est effectuée à l'Insee (Division des Enquêtes de Conjoncture), au fur et à mesure de l'arrivée des questionnaires.

Plusieurs types de contrôles des données sont opérés au sein de cette Division :

- contrôles sur la cohérence des données structurelles : ces contrôles portent essentiellement sur la cohérence des chiffres d'affaires globaux, des chiffres d'affaires réalisés sur chaque produit, des effectifs salariés, ainsi que sur les évolutions de ces données structurelles d'une année sur l'autre ;

- contrôles sur les réponses conjoncturelles.

Lorsque les entreprises répondent par internet, leurs réponses sont contrôlées puis déversées le cas échéant directement dans les fichiers de données individuelles. Les questionnaires présentant des anomalies font l'objet d'une intervention manuelle.

2.2.3. - La collecte par internet

Depuis novembre 2005, les entrepreneurs ont la possibilité de répondre à l'enquête de conjoncture dans l'industrie par internet. Il leur suffit de se connecter sur le site internet et de s'identifier à l'aide de leurs code d'accès et mot de passe fournis par l'Insee. Ils répondent ensuite au questionnaire de manière totalement similaire à la réponse par papier.

Le site internet inclut un certain nombre d'explications et de services facilitant les réponses des entreprises, ainsi qu'un retour d'informations enrichi - Cf. alinéa 3.2.2. *infra*. Ce nouveau mode de collecte s'étendra progressivement à l'ensemble des enquêtes de conjoncture.

2.3. - L'organisation des données individuelles

Les données individuelles sont stockées dans une base de données commune à toutes les enquêtes de conjoncture. Cette base contient :

- les informations décrivant les entreprises : identifiant SIREN, raison sociale, adresse, ... ;

- les données structurelles : chiffre d'affaires, effectifs salariés, activité principale de l'entreprise, ... ;
- les données conjoncturelles : réponses aux questions qualitatives.

2.4. - Le dépouillement

Le dépouillement correspond au calcul des niveaux agrégés à partir des données individuelles. Comme indiqué dans la première partie (section 1.5), seules certaines questions conjoncturelles sont effectivement posées tous les mois. D'autres ne sont posées que tous les trimestres.

Le calcul des niveaux agrégés s'effectue en deux étapes. On procède d'abord à l'agrégation primaire des réponses au niveau de chaque strate élémentaire (Cf *infra*, alinéa 2.4.3). Dans un second temps, on agrège les résultats ainsi obtenus en tenant compte du poids de chaque strate dans le champ de l'enquête.

Les questions posées au niveau de l'entreprise sont agrégées selon une logique sectorielle. Les questions posées au niveau des produits sont agrégées selon une logique « produit ». Pour les questions relatives aux matières premières, les regroupements sont issus de croisements entre « matière utilisée » et « secteur utilisateur ».

La première étape du dépouillement (agrégation primaire) utilise uniquement des données de l'enquête : les données structurelles fournies par l'entreprise jouent le rôle de coefficients de pondération. La seconde étape du dépouillement fait appel à des données de l'Enquête Annuelle d'Entreprise et de la Comptabilité Nationale, qui jouent le rôle de « coefficients de redressement ».

Toutes les questions d'une enquête sont dépouillées deux fois : une première fois lors de la publication de l'enquête du mois courant m et une seconde fois au moment de la publication de l'enquête suivante en $m+1$. Ce procédé est motivé par deux raisons essentielles :

- l'application de la méthode de l'échantillon constant, présentée dans la partie 2.4.2 ;
- la prise en compte des réponses d'entreprises retardataires.

2.4.1. - La stratification

- Selon la logique sectorielle : une strate élémentaire est définie par le croisement d'un secteur d'activité au niveau de la Nomenclature Économique de Synthèse (NES 114) et d'une tranche de taille. On distingue 59 secteurs différents dans le champ de l'enquête et 3 tranches de taille : il existe donc $59 \times 3 = 177$ strates élémentaires en logique sectorielle.

- Selon la logique « produit » : une strate élémentaire est définie comme une branche d'activité classée dans la NES 114. On distingue 59 strates élémentaires en logique produit dans le champ de l'enquête.

- Selon la logique « matière » : une strate élémentaire correspond au croisement d'un secteur utilisateur et d'un type de matière première utilisée. Les secteurs utilisateurs et les matières utilisées sont définis au niveau NES 36. On distingue 17 secteurs utilisateurs et 18 classes de matières premières. Il y a donc en tout $17 \times 18 = 306$ strates élémentaires en logique « matière ».

2.4.2. - L'échantillon constant

L'interprétation des résultats d'une enquête est largement fondée sur leur comparaison avec ceux de l'enquête précédente. En effet, comme on l'expliquera plus en détail dans la partie 3, alinéa 3.1.1, les résultats de ce type d'enquête ont du sens en évolution plus qu'en niveau. Compte tenu du caractère qualitatif de la plupart des questions et du nombre limité d'entreprises interrogées, il est préférable de mener une telle comparaison sur la base d'un même échantillon pour deux enquêtes successives (c'est-à-dire « en raisonnant à échantillon constant »). On s'assure ainsi qu'une évolution des résultats entre deux enquêtes reflète exclusivement un changement dans les réponses des entreprises et non une évolution de structure de l'échantillon.

Cependant, pour une question donnée, prendre exclusivement en compte les opinions des entreprises ayant répondu à deux enquêtes successives aurait l'inconvénient de négliger les informations potentiellement instructives données par les entreprises ayant répondu à l'une seulement de ces deux enquêtes. En tout état de

cause, en raison de la taille limitée des échantillons, on préfère prendre en compte le maximum de réponses possible. Ceci implique plusieurs choix méthodologiques. D'une part, on constitue un échantillon constant par question plutôt que par enquête : ceci assure une couverture maximale de réponses à chaque question. D'autre part, dans le cas de réponses partielles, on est amené à définir des procédures de complèment. Ces procédures, très simples, consistent à imputer la réponse manquante d'une entreprise à une question donnée sur la base des réponses les plus récentes de l'entreprise à cette question.

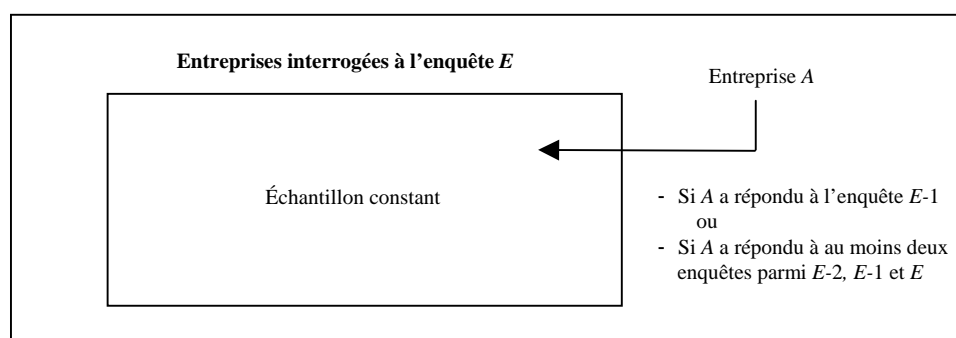
La méthode dite de « l'échantillon constant », qui décrit l'ensemble de ces traitements (constitution de l'échantillon constant et traitement des non-réponses) est détaillée dans les alinéas suivants.

2.4.2.1. - Les principes généraux de la constitution de l'échantillon constant

La méthode de l'échantillon constant propose un mode de traitement de la non-réponse relativement simple, fondé sur un ensemble de règles de report des réponses antérieures des entreprises non-répondantes. Elle permet de n'attribuer une évolution des résultats qu'à une modification de l'opinion des entreprises. Pour une question donnée, les réponses prises en compte dans les résultats sont celles des entreprises qui appartiennent à l'échantillon constant.

Les principes généraux de la méthode de l'échantillon constant sont les suivants :

- l'échantillon constant est constitué question par question,
- la majorité des questions est dépouillée selon la méthode de l'échantillon constant²,
- pour chaque question dépouillée selon la méthode de l'échantillon constant, une entreprise fait partie de ce dernier si elle a répondu à la question considérée au moins lors de deux enquêtes sur les trois dernières ou bien si elle a répondu à l'enquête intermédiaire. Pour les questions mensuelles, il s'agit de l'enquête du mois courant m , et des deux mois précédents $m-1$ et $m-2$. Pour les questions trimestrielles, il s'agit du mois courant m , ainsi que des mois $m-3$ et $m-6$. Dans ce qui suit, on notera les dates des trois enquêtes concernées E , $E-1$ et $E-2$, que cela concerne des questions mensuelles ou des questions trimestrielles. Le schéma suivant résume ces traitements.



² La procédure de l'échantillon constant n'est pas appliquée aux questions relatives aux perspectives générales d'activité et aux questions trimestrielles quantitatives portant sur les prix et les taux de salaire. Le principe du report de réponses antérieures sur l'enquête courante apparaît en effet mal adapté aux questions qui portent sur les prix (en raison de leur volatilité) ou qui se caractérisent par une périodicité supérieure à trois mois (les réponses à la dernière enquête renseignée se référant alors à une période jugée trop ancienne). Les perspectives générales, quant à elles, sont publiées sous forme non pondérée, ce qui limite considérablement la nécessité du recours à la procédure d'échantillon constant.

2.4.2.2. - Détail du mode de complètement des réponses partielles

Les deux tableaux ci-dessous explicitent la procédure précise appliquée par la méthode de l'échantillon constant dans le cas de l'enquête de conjoncture dans l'industrie.

Tableau 2 : Décision d'inclusion dans l'échantillon constant et mode de complètement des réponses partielles pour une question Q donnée

L'entreprise A a répondu (R) ou non (NR) à la question Q lors des 3 dernières enquêtes			Constitution de l'échantillon constant pour la question Q lors de l'enquête E : Traitements effectués pour l'entreprise A	
Enquête $E-2$	Enquête $E-1$	Enquête E	Inclusion ou non de l'entreprise A dans l'échantillon constant	Prise en compte des réponses de l'entreprise A et mode de complètement de ses non-réponses
R^3	R	R	OUI	Enquêtes $E-1$ et E : les réponses de l'entreprise A sont prises en compte dans les résultats.
R	R	NR	OUI	Enquête $E-1$: la réponse de l'entreprise A est prise en compte dans les résultats. Complètement de la question à l'enquête E : la réponse de l'entreprise A à l'enquête $E-1$ est reconduite à l'identique pour l'enquête E .
R	NR	R	OUI	Enquête $E-1$: le traitement spécifique qui est appliqué est explicité dans le tableau 3 <i>infra</i> . Enquête E : la réponse de l'entreprise A est prise en compte dans les résultats.
R	NR	NR	NON	Enquêtes $E-1$ et E : l'entreprise A est exclue de l'échantillon constant.
NR	R	R	OUI	Enquêtes $E-1$ et E : les réponses de l'entreprise A aux 2 enquêtes sont prises en compte dans les résultats.
NR	R	NR	OUI	Enquête $E-1$: la réponse de l'entreprise A est prise en compte dans les résultats. Complètement de la question à l'enquête E : la réponse de l'entreprise A à l'enquête $E-1$ est reconduite à l'identique pour l'enquête E .
NR	NR	R	NON	Enquêtes $E-1$ et E : l'entreprise A est exclue de l'échantillon constant.
NR	NR	NR	NON	Enquêtes $E-1$ et E : l'entreprise A est exclue de l'échantillon constant.

Il arrive ainsi qu'une entreprise soit exclue de l'échantillon constant pour une question à laquelle elle a répondu lors de l'enquête courante E (ceci correspond à l'avant-dernière configuration explicitée dans le tableau 2). Dans ce cas, sa réponse à cette question n'est pas prise en compte dans le dépouillement des résultats provisoires (c'est-à-dire lors de la publication de l'enquête en cours E). Cependant, en vertu des règles décrites dans le tableau 2, cette réponse est réintégrée lors du dépouillement des résultats définitifs (c'est-à-dire lors de la publication de l'enquête suivante $E+1$).

³ Nota : le symbole R indique que l'entreprise a répondu à la question considérée lors de l'enquête correspondante. Le symbole NR signifie qu'elle n'a pas donné de réponse à cette question au moment du dépouillement de l'enquête (questionnaire non parvenu ou réponse absente du questionnaire).

Tableau 3 : Mode de complèment des réponses partielles de l'entreprise A dans le cas (R, NR, R)

À l'enquête E-2, l'entreprise A a répondu :	À l'enquête E-1, l'entreprise A n'a pas répondu :	À l'enquête E, l'entreprise A a répondu :	Lors de l'enquête E-1, la réponse suivante (« intermédiaire » entre les réponses aux enquêtes E-2 et E) est reportée pour l'entreprise A :
(+)	NR	(+) ou (=)	(+)
(+)	NR	(-)	(=)
(=)	NR	(+), (=) ou (-)	(=)
(-)	NR	(+)	(=)
(-)	NR	(=) ou (-)	(-)

Lecture : (+) = réponse : en hausse, supérieur à la normale. (=) = réponse : stable, proche de la normale.
 (-) = réponse : en baisse, inférieur à la normale.

Une entreprise qui n'a pas répondu à une question, mais dont la réponse est complétée selon l'une des modalités décrites dans les tableaux précédents, est dite « interpolée » pour cette question.

Finalement, toutes les questions d'une enquête sont dépouillées deux fois : une première fois lors de la publication de l'enquête courante E et une seconde fois au moment de la publication de l'enquête suivante E+1. Ce procédé est motivé par deux raisons essentielles :

- comme on vient de le voir, il est rendu nécessaire pour l'application de la méthode de l'échantillon constant à certaines questions ;

- en outre, il permet de prendre en compte les réponses d'entreprises retardataires.

2.4.3. - Le dépouillement des questions

Le mode de dépouillement et de calcul des soldes d'opinion diffère selon le type de question posée. Les questions qui portent sur l'entreprise dans son ensemble sont dépouillées selon la logique sectorielle, les questions relatives aux produits des entreprises selon la logique « produit », et celles portant sur les matières premières des entreprises selon la logique « matière ».

2.4.3.1. - Dépouillement des questions « entreprise »

Dans toute cette section, les entreprises « répondantes à une question » comprennent, outre celles qui ont effectivement répondu à cette question, les entreprises interpolées après application de l'échantillon constant.

2.4.3.1.1. - Agrégation primaire des résultats

L'agrégation primaire consiste à calculer des *soldes d'opinion* au sein de chaque strate élémentaire. La strate élémentaire correspond au croisement du secteur d'activité en NES 114 et d'une tranche d'effectifs salariés. Le *solde d'opinion* est défini, pour chaque question, comme la différence entre la proportion des individus (un

individu est ici assimilable à une « entreprise répondante à cette question ») ayant une opinion positive de la situation et la proportion de ceux qui ont une opinion négative⁴ :

Soit i la strate élémentaire :

$$SOLDE_i = 100 \times (\% HAUSSE_i - \% BAISSE_i)$$

avec :

$$\% HAUSSE_i = \frac{\sum_{\substack{k \in i, \\ k \text{ répondant "en hausse" }} \alpha_k}{\sum_{k \in i} \alpha_k}$$

$$\% BAISSE_i = \frac{\sum_{\substack{k \in i, \\ k \text{ répondant "en baisse" }} \alpha_k}{\sum_{k \in i} \alpha_k}$$

$$\text{où } \sum_{k \in i} \alpha_k = \sum_{\substack{k \in i \\ k \text{ répondant "en hausse" }} \alpha_k + \sum_{\substack{k \in i \\ k \text{ répondant "stable" }} \alpha_k + \sum_{\substack{k \in i \\ k \text{ répondant "en baisse" }} \alpha_k$$

et α_k est le coefficient de pondération relatif à l'entreprise k .

Le coefficient de pondération est une donnée fournie par l'entreprise et dépend de la question posée : ainsi, il est fondé sur l'effectif employé pour les questions relatives à l'évolution (passée, prévue) des effectifs salariés, à l'évolution du temps de travail, aux difficultés de recrutement, et sur le chiffre d'affaires annuel pour les questions relatives aux capacités de production, à la situation de trésorerie, et aux facteurs limitant la production. Enfin, pour les perspectives générales d'activité, le coefficient de pondération est constant, égal à 1.

2.4.3.1.2. - Agrégation secondaire des résultats

L'agrégation secondaire consiste, pour une question et un niveau d'agrégation donnés, à calculer une moyenne pondérée des soldes d'opinion élémentaires (issus de l'agrégation primaire), afin de tenir compte de l'importance relative de la strate élémentaire dans le niveau d'agrégation considéré. Le solde d'opinion agrégé peut ainsi s'écrire :

$$SOLDE_{\substack{\text{agrégé,} \\ \text{niveau d'agrégation } J}} = \frac{\sum_{i \in \text{niveau d'agrégation } J} \beta_i \times SOLDE_i}{\sum_{i \in J} \beta_i}$$

où i est la strate élémentaire, β_i est le coefficient de redressement et $SOLDE_i$ le solde d'opinion issu de l'agrégation primaire.

Les coefficients de redressement proviennent du croisement des données issues de la dernière Enquête Annuelle d'Entreprise (EAE) connue et de la Comptabilité Nationale. Ils varient là encore selon les questions : l'effectif salarié par secteur, ventilé par tranche de taille, est utilisé pour redresser les questions relatives à l'évolution (passée et prévue) des effectifs, du temps de travail, et des difficultés de recrutement, tandis que la valeur ajoutée par secteur, ventilée par tranche de taille, est utilisée pour redresser les questions relatives aux capacités de production, à la situation de trésorerie, et aux facteurs limitant la production.

⁴ Dans tout l'alinéa 2.4.3, afin d'alléger les notations, « en hausse » représente la réponse positive (en hausse, supérieur à la normale), « stable » la réponse intermédiaire (stable, normal) et « en baisse », la réponse négative (en baisse, inférieur à la normale).

2.4.3.2. - Dépouillement des questions « produit »

La logique est la même que dans le cas du dépouillement des questions « entreprise ».

2.4.3.2.1. - Agrégation primaire des résultats

L'individu correspond ici à un produit d'une entreprise. Chaque produit est classé dans la Nomenclature d'Activité Française au niveau 700 (NAF 700). La strate élémentaire est une branche d'activité détaillée au niveau NES 114, qui regroupe l'ensemble des produits classés dans cette branche. Enfin, le coefficient de pondération correspond au montant annuel des ventes de l'entreprise à l'étranger sur le produit concerné pour les questions relatives à la demande étrangère, et au montant annuel des ventes de l'entreprise en France et à l'étranger sur ce produit pour les autres questions relatives aux produits de l'entreprise.

2.4.3.2.2. - Agrégation secondaire des résultats

Par rapport à l'agrégation secondaire des questions « entreprise », seul le coefficient de redressement diffère. Issu des données annuelles de la Comptabilité Nationale, il dépend là encore de la question : la valeur des exportations en biens manufacturés est utilisée pour redresser les variables relatives à la demande étrangère, et la valeur ajoutée par branche est utilisée pour redresser les autres variables d'activité portant sur les produits de l'entreprise.

2.4.3.3. - Dépouillement des questions « matière »

Ici encore, la logique est identique.

2.4.3.3.1. - Agrégation primaire des résultats

L'individu correspond à une matière première utilisée par l'entreprise dans son processus de production. Chaque matière première est classée dans la Nomenclature Économique de Synthèse au niveau NES 36, et selon le secteur de l'entreprise (au niveau NES 36) qui l'utilise. La strate élémentaire correspond donc au croisement d'un secteur utilisateur et d'un type de matière première utilisée. Le coefficient de pondération correspond au montant annuel des achats de l'entreprise de cette matière première.

2.4.3.3.2. - Agrégation secondaire des résultats

Dans le cas présent, la pondération utilisée pour redresser les soldes d'opinion élémentaires est issue des données annuelles de la Comptabilité Nationale : il s'agit du tableau croisé (matières utilisées × branche utilisatrice) des consommations intermédiaires au niveau NES 36.

2.5. - La correction des variations saisonnières (CVS)

Les évolutions des réponses d'un mois sur l'autre peuvent s'avérer être, pour certaines entreprises, davantage liées à des variations saisonnières que conjoncturelles. Or, les soldes d'opinion, indicateurs résumés de ces réponses, visent à transcrire au mois le mois l'évolution de la situation conjoncturelle dans l'industrie. Aussi est-il nécessaire de retirer l'information saisonnière contenue dans les séries obtenues à partir de l'agrégation des réponses individuelles, pour ne retenir que l'information d'ordre conjoncturel. C'est l'objet de la correction des variations saisonnières.

2.5.1. - Méthode générale

Des corrections de variations saisonnières d'un certain nombre de soldes d'opinion sont effectuées une fois par an⁵. Elles sont calculées par le programme X11-ARIMA pour les séries mensuelles et trimestrielles. Pour obtenir une série désaisonnalisée à partir d'une série brute⁶, on soustrait le coefficient saisonnier à la série brute :

$$VAR_{CVS}^q = VAR_{BRUTE}^q - CS^q$$

où VAR représente la série traitée, q la question et CS le coefficient saisonnier.

Les séries de coefficients saisonniers sont mises à jour chaque année pour tenir compte de l'influence des derniers points sur la valeur des coefficients saisonniers. Par conséquent, les séries désaisonnalisées sont recalculées annuellement.

Toutes les questions qui sont publiées sont corrigées des variations saisonnières. Des coefficients saisonniers de valeur nulle correspondent à des séries ayant été soumis à la procédure de correction des variations saisonnières, mais ne présentant pas de saisonnalité en définitive.

2.5.2. - Mode de report des coefficients saisonniers sur les observations récentes

Le mode de report des coefficients saisonniers est le suivant : en cas de non mise à jour des coefficients CVS , on utilise les derniers coefficients CVS calculés. En d'autres termes, on récupère la dernière valeur immédiatement existante du coefficient pour le mois M :

$$VAR_{CVS}^q(M, A) = VAR_{BRUTE}^q(M, A) - CS^q(M, A - i)$$

où M est un mois de l'année courante A et $A-i$ l'année du dernier coefficient calculé pour le mois M . En pratique, i prend la valeur 1, voire la valeur 2 si, exceptionnellement, deux campagnes de CVS successives sont séparées d'un peu plus d'un an.

2.6. - Le stockage des données agrégées

Sont stockés à la fois les séries brutes et CVS , les résultats issus de l'échantillon constant et les résultats issus de l'échantillon courant.

⁵ Les pourcentages de réponses « en hausse », « stable », et « en baisse » ne sont pas désaisonnalisés ; seuls les soldes d'opinion le sont.

⁶ Une série brute est une série n'ayant pas fait l'objet d'une correction des variations saisonnières ou d'une correction des jours ouvrables.